



SAISON 2024-2025

Vous pouvez faire un temps d'essai : **2 séances maximum**



Comment adhérer ou renouveler son adhésion ?

Vous devez obligatoirement vous présenter lors d'une permanence pour compléter le formulaire, régler la cotisation et récupérer le maillot du club

1- Compléter les documents d'adhésion

- Pour les licences UFOLEP

Consultez le questionnaire de santé **ci-dessous ou en lien** (ne pas l'imprimer).

Si l'ensemble des réponses est NON, un certificat médical n'est pas nécessaire, vous cochez une case prévue sur le formulaire d'adhésion.

Si vous répondez OUI à au moins une question, un certificat médical de moins de 6 mois attestant la non-contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition est exigé.

- Pour les licences FFA

⇒ Nouveaux adhérents FFA (dont les jeunes qui passent en catégorie Benjamins- nés en 2013) : Suite à l'inscription, vous recevrez un mail de la FFA. Vous devrez impérativement cliquer sur le lien pour valider la licence et répondre au questionnaire de santé. Prévoir un certificat médical si nécessaire.

⇒ Renouvellements de licence : vous recevez un mail de la FFA pour renouveler votre licence. Vous devez cliquer sur le lien, muni de votre numéro de licencié, et répondre au questionnaire de santé. Prévoir un certificat médical si nécessaire.

2-Régler la cotisation (cf. Grille des tarifs)

- Par **chèque** du montant de la cotisation libellé à l'ordre de l'ORMA.
- Pour les **réductions Pass'sport** et **Pass Région**, munissez-vous du mail/code pour bénéficier de la déduction.
- Les chèques ANCV (chèques vacances) et chèques sport sont acceptés
- Si vous avez besoin d'une **attestation de paiement**, la demander au moment de l'inscription : elle vous sera adressée ultérieurement par mail. Si vous avez un formulaire spécifique à compléter, fournissez-le au moment de l'inscription.

3-Récupérer le maillot du club

- Pour les catégories **Babys, Eveils, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Espoirs** : un maillot du club est prêté. Vous devez fournir un **chèque de caution de 40€** à l'ordre de l'ORMA lors de la permanence d'inscription. En fin de saison, le maillot devra être rendu lors d'une permanence et votre chèque sera restitué.
- Pour **les adultes** : un maillot du club (tee-shirt ou débardeur au choix) vous sera remis. **Il est inclus dans le montant de la cotisation.**



Les dates des permanences au stade Gallieni

Seulement pour les adultes. Pré inscriptions de Juin.

- Lundi 24 juin de 18h à 21h à Gallieni
- Samedi 29 Juin de 10h à 12h à Gallieni
- D'autres permanences se tiendront à la rentrée

En cas de nécessité, personnes à contacter :

Catherine MARQUET : cath.marquet@wanadoo.fr

Virginie PERRIN : virginieperrin@laposte.net

Typhaine : mazuettyphaine@gmail.com

Grille des tarifs de cotisation : Saison 2024-2025

Tarifs pour l'école d'athlétisme

Catégorie	Années de naissance	Affiliation	Cotisation	
Baby athlétisme	2020/2019	UFOLEP	85 €/an (maillot du club prêté, chèque de caution de 40€ à verser lors de l'inscription)	
Eveils Athlétisme	2018/2017/2016		FFA	95 €/an (maillot du club prêté chèque de caution de 40€ à verser lors de l'inscription)
Poussins	2015/2014			
Benjamins	2013/2012			
Minimes	2011/2010			
Cadets	2009/2008			
Juniors	2007/2006			
Espoirs	2005/2004/2003			

Tarifs pour la section « adulte »

cotisation inchangée, incluant pour tous cette année le nouveau maillot du club

Catégorie	Années de naissance	Types d'activités possibles	Affiliation	Cotisation
Séniors	à partir de 2002	Course adulte loisirs	UFOLEP	120 €/ an
		Course adulte compétition	FFA	145 €/an
UFOLEP + FFA			170 €/an	
Masters		Sport santé: - marche active - course douce	UFOLEP	150 €/an

Avantages :

- Gratuité de la cotisation la moins chère du 3ème membre de la même famille adhérent du club (même foyer fiscal) : merci de faire vos licences en même temps.
- Possibilité de régler en 3 fois en effectuant 3 chèques qui seront encaissés en fonction de votre demande.

A noter :

- Les licences 2023 sont valables pour des événements sportifs jusqu'au 31 octobre 2024, mais vous devez faire votre renouvellement le plus tôt possible. Les renouvellements déposés après le 30/09 seront majorés de 15€. Anticipez la prise de votre RDV médical pour l'obtention de votre certificat.
- les licences UFOLEP seront adressées par mail.
- Le changement de catégorie d'âge intervient le 1er novembre 2024.
- Il n'y a pas de proratisation du coût de l'adhésion pour une inscription en cours d'année.
- Vous pouvez commander des maillots du club supplémentaires (tee-shirt ou débardeur) au prix de 40€ l'unité